

**CONSEIL NATIONAL
DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL
DU PATRIMOINE CULTUREL**

**Procès-verbal
de la séance du 15 mars 2017**



Présents

Sous la présidence de M. Jean-Michel Loyer-Hascoët chef du service du patrimoine de la direction générale des patrimoines, représentant Mme Azoulay ministre de la Culture et de la Communication

- membres de droit :
 - M. Xavier de Massary, inspecteur des patrimoines, collègue Inventaire général, représentant Mme Isabelle Balsamo chef de l'Inspection des patrimoines.
 - M. Alexandre Gady, directeur de l'UMR 8150 « André-Chastel ».
- représentants des collectivités territoriales :
 - Mme Emmanuelle Dormoy, vice-présidente du conseil régional de Normandie, en charge de la culture
 - M. David Nicolas, maire d'Avranches
 - Mme Véronique Rivron, vice-présidente du conseil départemental de la Sarthe
- personnalités qualifiées :
 - Mme Sabrina Dalibard, cheffe du service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Bourgogne-Franche-Comté
 - M. Jean-Baptiste Minnaert, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
 - Mme Françoise Mittelette, directrice du service universitaire d'activités culturelles à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
 - Mme Bénédicte Renaud-Morand, chercheur au service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Excusés

M. Vincent Berjot, directeur général des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication,

- M. Eric Cron, chef du service chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Nouvelle-Aquitaine
- Mme Anne Gallo, vice-présidente du conseil régional de Bretagne
- Mme Hélène Giral, conseillère régionale de la région Occitanie
- M. Raoul L'Herminier, conseiller départemental du département de l'Ardèche
- Mme Christine Martin, adjointe au maire de Dijon
- M. Bertrand Masson, conseiller régional de la région Grand-Est

- M. Philippe Nachbar, conseiller régional de la région Grand-Est
- Mme Agnès Sinsoulier-Bigot, vice-présidente du conseil régional du Centre-Val-de-Loire

Assistaient également à cette réunion :

- Mme Sophie Cueille, chef de la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- M. Matthieu Barthélemy, stagiaire à la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- Mme Catherine Chaplain-Manigand, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- M. Jean Davoigneau, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- Mme Sandrine Della Bartolomea, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel
- Mme Virginie Serna, mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel

M. Loyer-Hascoët, chef du service du patrimoine de la direction générale des patrimoines, représentant la ministre de la Culture et de la Communication, ouvre la séance à 14 h.

M. Loyer-Hascoët souhaite la bienvenue aux membres du conseil national et les remercie de leur présence à cette séance.

Il rappelle que cette séance va examiner les avis sur les rapports annuels des années 2014 et 2015, rendus avant la réforme territoriale. Par la suite, pour l'année 2016 et encore plus pour 2017, l'organisation de ces rapports sera modifiée.

Le quorum étant atteint, il est procédé à l'approbation du PV de la séance du 14 décembre 2016 et à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

1 – Avis du conseil national sur les activités et l'état d'avancement de l'Inventaire dans les régions en 2014 et 2015

Chacun des quatre rapporteurs présente les projets d'avis 2014 et 2015 qu'il soumet à l'examen des membres du Conseil.

Parmi les sujets qui ont plus particulièrement retenu l'attention du Conseil, on notera :

- la baisse importante des effectifs dans certains services (Alsace, Auvergne, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire) avec la perte des emplois de chercheurs et de photographes. Ce constat conduit notamment à une interrogation sur la place de la photographie dans les équipes, essentielle pour l'Inventaire. Se pose aussi la question du recours « forcé » à des prestataires extérieurs pour réaliser des inventaires (Champagne-Ardenne) ;
- la baisse des versements des dossiers dans les bases de données nationales ou régionales (Aquitaine, Île-de-France) ;
- le maintien nécessaire de l'équilibre entre inventaire topographique et inventaire thématique au regard de la forte progression de ce dernier depuis les années 1980 ;
- le rappel du travail des CAOAs sur les objets mobiliers (textiles) réalisé dans certaines régions (Auvergne) en parallèle avec le chercheur de l'Inventaire ;
- l'apparition des inventaires participatifs ou collaboratifs (Bretagne) ;
- le manque de valorisation à travers les publications papier dans certaines régions (Lorraine, Rhône-Alpes) ;
- la place prise par les partenariats avec les autres collectivités territoriales, d'autres organismes scientifiques ou avec l'État (Midi-Pyrénées, Pays de la Loire) et la volonté affichée sur le patrimoine de certains conseils

départementaux par des aides au financement et aux aménagements (patrimoine rural et religieux non protégé et petites cités de caractère) ;

L'ensemble des avis examinés a reçu l'approbation unanime du Conseil national. Ils seront publiés dans leur intégralité dans le rapport annuel du Conseil.

2 – Actualités du système documentaire de l'Inventaire général

Jean Davoigneau rappelle les grandes étapes de l'informatisation du système documentaires de l'Inventaire général depuis les années 1970 et Sandrine Della Bartolomea fait ensuite un point sur les travaux de refonte du système national.

Depuis leur création, les bases Mérimée et Palissy reposent sur la technologie MISTRAL. Mise en ligne sur Minitel puis sur Internet, elles constituaient l'unique système documentaire de l'Inventaire général jusqu'à la décentralisation de 2004. Privés alors de MISTRAL, les Services régionaux de l'Inventaire ont dû se doter d'un outil de production de dossier propre, GERTRUDE (2005), tandis que l'État conservait les anciennes bases.

Le socle technique MISTRAL sur lequel reposent les bases Mérimée et Palissy étant obsolète, le ministère de la Culture et de la Communication a engagé un lourd programme de refonte de ses applications appelé HADOC-OPERA. L'objectif est de fournir aux internautes comme aux professionnels un portail de consultation unique pour toutes les données documentaires produites par le ministère et ses services.

La mise en place de ce nouveau système a pris du retard mais est en passe d'aboutir avec la réalisation du projet RBC (pour Référentiel des Biens Culturels) porté par la mission de l'Inventaire général. Les données produites par les services régionaux de l'Inventaire ont été choisies comme données pilotes pour ce référentiel qui, à terme, accueillera également les données produites par les musées, les services d'archéologie, les archives, les monuments historiques etc.

L'incompatibilité technique entre les systèmes a entraîné une interruption des versements des services régionaux vers l'État que le rapport IGA-IGAC de 2014 a pointé comme étant un dysfonctionnement grave. La question du rétablissement de l'interopérabilité entre les deux systèmes documentaires est donc un axe fort des travaux informatiques conduits par la mission de l'Inventaire général dont la réussite dépend de la mise en place d'un nouveau système de gouvernance.

3 – Présentation d’une proposition de gouvernance du Conseil national pour l’évolution de la méthodologie

Pour la mission de l'Inventaire général, une gouvernance identifiée reste un point essentiel pour le fonctionnement du contrôle scientifique. Pour avancer sur les chantiers de l'interopérabilité et des évolutions méthodologiques il faut concilier les différentes approches, techniques, politiques et celle des métiers. C'est pourquoi le sujet, après avoir été porté au débat de la section scientifique du Conseil national est aujourd'hui porté à l'ordre du jour de cette réunion.

Il est proposé au Conseil national de mettre en place des groupes de travail qui seront adossés à la section scientifique. Ces comités techniques seront constitués d'experts des services régionaux d'Inventaire, du comité GERTRUDE, de l'ARF, de techniciens du ministère de la culture et de la communication, d'experts métiers et de membres de la mission de l'Inventaire général du Patrimoine Culturel. Les travaux et les positions issus de leurs réunions seront présentés au Conseil national qui pourra ainsi les valider. Ces positions seront alors considérées comme des préconisations et redirigées par la mission à la fois à l'attention des services régionaux de l'Inventaire et aux élus des régions.

Le fait de pouvoir associer chaque région pour exprimer un apport d'expertise renforcera la légitimité des décisions prises par le Conseil national. Cette réflexion partagée sera également garante d'une harmonisation et mutualisation des travaux. Les différents domaines qui s'imposent à ce jour et pour lesquels plusieurs niveaux de décision sont à prendre, sont ceux de l'interopérabilité, des thésaurus et de la méthodologie.

Il est précisé aux membres du Conseil national que lors de la réunion du 19 décembre dernier associant la mission et les conservateurs régionaux de l'Inventaire ces différentes propositions concernant la gouvernance ont été formulées afin que le Conseil national soit l'interface entre les régions et le ministère.

Suite à cette présentation de principes de stratégie générale pour le fonctionnement à venir du Conseil national, constat est fait que cette proposition de gouvernance est pertinente et constructive. Elle est validée par le Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

Un rapide débat est engagé sur la mobilisation des agents des services régionaux déjà très impliqués dans GERTRUDE, sur les problèmes liés à la fusion des régions, sur le temps nécessaire à la reprise des données et la question du temps consacré à la recherche.

La mission rappelle qu'elle va s'engager dans le récollement des rapports d'activité des régions pour l'année 2016 mais qu'ils seront encore rédigés dans l'ancienne configuration territoriale, l'année 2016 étant une année de transition.

M. Jean-Michel Loyer-Hascoët, chef du service du patrimoine, annonce qu'il souhaite organiser une rencontre entre les conservateurs régionaux de l'Inventaire et les conservateurs régionaux des Monuments historiques afin de croiser les réseaux internes au ministère de la Culture et de la Communication.

La prochaine réunion du Conseil national est prévue pour le dernier trimestre 2017.

* *

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 17h30.

